



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Marché public de travaux pour la création d'un 3^{ème} court de tennis
et réhabilitation de l'existant**

N° MAPA-03-2023

Marché de travaux

**La consultation est lancée suivant la procédure des marchés à procédure adaptée,
passée en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande
publique**

Date limite de remise des offres : Vendredi 29 mars 2024 – 12h00

TRAVAUX DE REALISATION DU TROISIEME COURT DE TENNIS ET
REHABILITATION DE L'EXISTANT

A.A.P.C.

- Pouvoir adjudicateur : Monsieur Le Maire, Commune de GENERAC (30510), Place Franck CHESNEAU – Tél. 04 49 29 59 30 – Courriel : accueil@generac.fr
- Procédure de passation : La consultation est lancée suivant la procédure des marchés à procédure adaptée, passée en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique
- Nature du marché : Marché de travaux
- Variantes : non.
- Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Les dossiers doivent être rédigés en langue française. L'unité monétaire est l'Euro.
- Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
- Durée du marché : liée à la durée des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la crèche.
- Téléchargement du DCE : Profil d'ACHETEUR : **marches-securises.fr**
Référence de la consultation : **Generac_30_A_20240313W2_1**
- Transmission des plis : Transmission électronique obligatoire : par le biais de la plateforme : **marches-securises.fr**
- Date d'envoi de la publication : Mercredi 13 mars 2024.
- Date limite de remise des offres : Vendredi 29 mars 2024 – 12h00.